

# Ascenseur à bateaux à Guerlédan : les choses sérieuses vont commencer

Le Courrier Par [Jean-François Podevin](#) Publié le 19 Jan 21 à 17:14

Hervé Le Lu, maire de Guerlédan fait le point sur le dossier « ascenseur à bateaux » qui permettrait de franchir le barrage qui coupe la navigation sur le canal de Nantes à Brest.



La roue de Falkirk aura-t-elle son pendant en Bretagne ? (©OT Scotland)

**Actu : - Hervé Le Lu, où en est le projet « Falkirk » à Guerlédan ?**

**Hervé Le Lu :** - Aujourd'hui, l'idée d'un tel équipement est validée. Mais il faut maintenant instruire un dossier. Il est hors de question de se lancer dans de coûteuses études qui n'auraient aucune chance d'aboutir. Il nous faut peaufiner le dossier, mettre des éléments sur la table.

**- Dernièrement, des sondages ont été effectués sur place. Une étude est en cours...**

: - Comme je l'ai dit, il nous faut des « billes » à mettre sur la table. Loudéac communauté a donc lancé une étude géologique et topographique pour établir clairement si rien, géologiquement parlant, ne s'oppose à un tel projet. On devrait en connaître les résultats de manière imminente. Ensuite se posera la question de lancer une étude environnementale. Celle-ci dure environ un an. Ce n'est qu'alors, si les conclusions sont favorables, que l'on se lancera dans une vraie étude de faisabilité associant tous ceux qui sont concernés par le barrage : élus ; Sage ; Edf, avec un comité de pilotage territorial. Se lancer directement dans une étude de faisabilité qui n'aurait aucune chance d'aboutir, serait trop onéreux.

Nous nous devons d'avancer pas à pas. Il faut bien comprendre aussi qu'un tel projet ne peut reposer que sur la communauté de communes. Il s'agira de faire en sorte que cet outil coûte le moins possible à la communauté de communes. Celle-ci prendra en charge l'étude de faisabilité.

- **C'est donc un projet qui devra être porté par un partenaire privé ?**

: - Ce projet pourrait être cofinancé par le public et le privé, pourquoi pas via une société d'économie mixte ? Nous étudions cette possibilité.

« **La caisse des dépôts est enthousiaste** »



Hervé Le Lu croit en ce projet d'ascenseur à bateaux (©Le Courrier Indépendant)

- **Mais y a-t-il des partenaires privés qui se sont déjà positionnés sur une telle opération ?**

: - Pour le moment, on ne peut rien dire là-dessus. C'est trop tôt. En revanche, ce que l'on peut dire, c'est que la Caisse des dépôts et consignations, qui est une institution financière publique, est très enthousiaste. Et cela peut nous ouvrir bien des portes. C'est un partenaire incontournable pour nous.

EDF nous a fait savoir qu'il n'y avait aucune contre-indication de sa part, dans la mesure où l'on respecterait son périmètre et où l'infrastructure n'influerait pas sur le débit d'eau. D'ailleurs EDF pourrait même éventuellement devenir partie prenante au projet.

- **Comment un tel projet peut-il ne pas influencer sur le débit en eau ?**

: - Notre projet ne doit pas interférer sur la gestion de l'eau. Pas question d'influer sur le débit du Blavet ni sur la consommation d'eau potable. On travaille sur un projet autonome en eau qui fonctionnerait en circuit fermé. Exactement comme à Falkirk, en Ecosse.

## « Moins d'impact visuel qu'une éolienne »



Le projet se concrétiserait au Sud de la commune de Guerlédan, en aval du barrage (©Le Courrier Indépendant)

### - Concrètement, de quoi parle-t-on exactement ?

: - Actuellement, le niveau du bief de Quénécan est à 82 mètres. Le lac se trouve à la cote 124 mètres. Nous avons donc 42 mètres de dénivellée à franchir. Comment faire ? Un canal équipé de trois écluses serait réalisé à partir des environs du bief de Quénécan. Ce canal nous amènerait environ à la cote 100m. Et ce n'est qu'à partir de là que serait édifié l'ascenseur à bateaux. Celui-ci serait d'une hauteur d'environ 25 mètres. Les gens se font une montagne de ce projet. Mais 25 mètres, ce n'est rien. En tout cas bien moins haut qu'une éolienne. Et cela n'a rien à voir avec une « bétonisations » du site. Regardez Falkirk. Il n'y a pas eu de bétonisation... L'installation n'aurait que peu d'impact visuel. En tout cas moins qu'un silo ou une éolienne.

L'ascenseur mènerait ainsi à un tunnel qui permettrait de rejoindre le lac dans l'anse du rond-point de Guerlédan où les bateaux pourraient manœuvrer.

### - Vous disiez que cet équipement ne serait pas gourmand en eau. Mais comment seraient approvisionnés le canal et les biefs des écluses ?

: - L'ascenseur à bateaux fonctionnerait en circuit fermé, et donc l'eau serait automatiquement réintroduite dans le système. Quant au canal et aux biefs, c'est là qu'interviendrait notre réserve en eau provenant de la carrière de Trévéjean... Mais vous savez, il faut relativiser. La navigation hors sécheresse, ne se fait que de mars à septembre. En outre, on se doute bien que si la navigation se trouverait effectivement dopée par le système, car elle ferait renaître le canal dans son intégralité, on ne s'attend pas à recevoir des centaines de bateaux...

- La perspective de voir un tel équipement se réaliser pourrait faire peur. Si l'on prend l'exemple écossais, il pourrait y avoir affluence de touristes pour voir cet équipement révolutionnaire fonctionner. Les riverains pourraient en prendre ombrage...

: - Franchement, ils n'ont rien à redouter. Qu'attend-on de cet équipement ? D'une part, qu'il redonne vie au canal. Y retrouver une fréquentation aussi modeste qu'elle soit, c'est lui redonner vie sur tout son parcours, et pas seulement dans la région mûroise. C'est aussi doter notre « pays » d'un équipement moderne, d'une belle carte touristique. De quoi parlons-nous ? Falkirk, c'est 300 000 visiteurs à l'année. Si l'on en fait autant ici, cela représenterait 25 000 personnes par mois, soit environ 821 par jour. Bien sûr, tout ça n'est que théorique. L'été, il y a aura sans doute plus de monde. Mais on n'aura jamais les foules redoutées. 1000 personnes par jour, c'est quoi ? L'équivalent d'un gros fest-noz. Il ne faut pas avoir peur. Il n'y aura jamais 5 000 personnes à venir d'un coup. Ce ne serait pas jouable...

## **« Pas plus de monde au quotidien qu'à un gros fest-noz »**

**- Mais votre projet aura aussi une dimension pas seulement fluviale.**

: - Il faut bien comprendre que ce projet s'inscrit dans un plan global de développement des déplacements « doux », et notamment dans le « plan vélo » départemental. Le tunnel menant au lac sera éclairé et ouvert aux piétons et cyclistes, comme tout le reste de l'équipement. Le but est de favoriser tous les déplacements doux et lents et de permettre aux personnes à mobilité réduite de redécouvrir le contact avec la nature. Ce qui est incompatible avec un éventuel « bétonnage » du site...

**- Si cet équipement voit le jour, cela se ferait quand ? Un de nos confrères a évoqué l'échéance 2025...**

: - Si tout va bien, l'étude environnementale sera lancée cette année. Elle durera un an. Ensuite sera lancée l'étude de faisabilité. Il y aura ensuite le bouclage financier, le lancement des appels d'offre et le chantier proprement dit qui s'étalerait sur deux ans au maximum. Cela nous amènerait dans le meilleur des cas effectivement à 2025. Mais ce n'est qu'une hypothèse optimiste. Dans la vie, il faut être optimiste...